

## CALENDRIER ET PLAN DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS DES EXPERTS

Janvier 2013

### A. Commentaire général

L'élaboration de ce plan de suivi, comme l'ensemble du processus qualité, est le fruit d'un travail collectif mené avec l'ensemble de la communauté de La Cambre, et plus particulièrement avec le soutien de la commission interne d'évaluation et le Conseil de gestion pédagogique de l'Ecole.

Les axes de réflexion et d'amélioration de l'offre d'enseignement définis ci-après intègrent les idées déjà émises par l'école dans son rapport d'auto-évaluation (chapitre 6 Analyse et plan d'action stratégique) ainsi que les recommandations exprimées par les experts à l'issue de leur visite dans l'école, dans leur rapport final de synthèse et dans leur analyse transversale de l'enseignement supérieur artistique en Fédération Wallonie-Bruxelles (cursus Arts plastiques visuels et de l'espace).

Il ne s'agira pas de répondre point par point à l'ensemble de ces recommandations. En effet, l'Ecole choisit de ne reprendre à son compte que certaines suggestions émises par les experts. Celles-ci sont regroupées en quatre axes principaux :

- axe 1 : Organisation des études :

L'ensemble des recommandations relevant de cet axe et les réponses qui y sont apportées touchent à l'amélioration de la lisibilité et de la praticabilité du projet pédagogique et artistique de l'Ecole, tel qu'il s'exprime à travers les programmes et leur mise en œuvre concrète. Ceci se traduit par une réflexion approfondie et un projet de refonte des grilles de cours (année par année et cycle par cycle) et des rythmes scolaires, tant au niveau de l'année académique qu'à celui de la semaine type, de manière à définir et ménager les différents temps d'apprentissage et de maturation du travail dans les différentes activités pédagogiques. Ainsi, il s'agit de concilier le temps long nécessaire à l'élaboration du projet artistique, au temps plus court d'activités transversales, de modules spécifiques et de projets ponctuels, et au rythme hebdomadaire des cours théoriques et techniques.

- axe 2 : Articulation entre théorie et pratique :

Ce point fait écho à la question de l'écrit soulevée par les experts. Il ne s'agit pas ici de systématiser la pratique du « mémoire », qui répond aux exigences spécifiques d'une des finalités du Master – la finalité approfondie – mais dont la forme, les modalités et les objectifs ne correspondent pas à l'ensemble des pratiques artistiques à l'œuvre dans l'Ecole. L'Ecole

se propose plutôt de développer l'utilisation de l'écriture comme outil de conceptualisation, d'expression, d'élaboration et d'évolution du projet artistique. Il s'agit de permettre un aller-retour constant entre ces différents modes d'expression de la pensée en améliorant, entre autres, l'articulation entre les méthodes et les savoirs acquis dans les cours théoriques et les pratiques artistiques développées par les étudiants dans les ateliers.

L'Ecole a également le projet, à court terme, de redéfinir l'ambition et le « format » du dossier de fin d'études, et la place de l'écrit dans celui-ci, pour l'ensemble des options.

A moyen terme, cela permettra à l'école d'investir la question de la pertinence et de l'opportunité qu'il y aurait à prédéfinir un ou plusieurs axes de recherche communs à toutes ou à une partie des options. Ces axes de recherche pourraient trouver à se définir selon « l'objet » ou « le sujet » de la recherche mais aussi à travers le développement d'une méthodologie propre à la recherche en art, la thèse en « Art et sciences de l'art » ayant la particularité de se définir autour de cette articulation entre réflexion théorique et réalisation d'un travail artistique.

- axe 3 : Développement de l'équipement et de l'information aux étudiants

Consciente de ce que les nouvelles technologies prennent une importance grandissante dans le développement de certaines pratiques artistiques et de son manque d'équipement dans ce domaine, l'Ecole travaille notamment à la mise en place d'un FabLab en son sein et au développement de partenariats extérieurs lui permettant d'intégrer ces nouvelles pratiques et nouveaux modes de pensée et d'élaboration du projet artistique.

Par ailleurs, même si les informations données aux étudiants quant à leur cursus sont nombreuses, l'école continue à travailler à leur amélioration, notamment à travers l'actualisation des fiches descriptives de cours (fiches ECTS). Ceci revêt d'autant plus d'importance dans le contexte actuel que ces documents serviront également de base à la nouvelle définition des enseignements imposée par le nouveau décret Paysage (cf. infra).

- axe 4 : Consolidation de la démarche Qualité

Même si le souci de la qualité et de l'amélioration constante du fonctionnement de l'école ne sont pas neufs à La Cambre, la démarche Qualité a permis la formalisation de certaines pratiques : gestion centralisée des partenariats, archivage des travaux des étudiants, suivi des jeunes diplômés, etc. Cet effort doit être poursuivi et renforcé sur certains points comme l'évaluation des enseignements par les étudiants.

Par contre, une série d'autres recommandations sont apparues inadéquates ou inappropriées. Nous renvoyons à ce sujet vers les commentaires exprimés par l'école dans le droit de réponse au rapport final de synthèse (p. 13 de ce rapport).

Enfin, il est important de relever ici que la rédaction de ce plan de suivi et la poursuite du processus Qualité prennent place dans un contexte particulier : celui de l'entrée en vigueur du décret « Paysage de l'enseignement supérieur » en Fédération Wallonie-Bruxelles. En effet, ce décret apporte de

nombreuses et profondes modifications dans l'organisation de notre enseignement, dont la mise en place va inévitablement entraîner une surcharge de travail pour les personnels non enseignants, enseignants et la direction de l'école. Il faudra notamment, à court terme (pour le 01 juin 2014), exprimer le projet pédagogique et artistique de l'école et sa mise en œuvre selon des paradigmes nouveaux : disparition de la notion d'année d'études, référentiel de compétences etc. Ces modifications entraîneront la nécessaire adaptation du règlement particulier des études, des règlements de délibération et du programme informatique de gestion des cursus. Tout ceci alors que les moyens humains et financiers n'évoluent pas proportionnellement à la charge de travail imposée (personnel administratif en sous nombre et personnel logistique inexistant).

Cela pose inévitablement la question des limites de ce processus d'évaluation dans la mesure où celui-ci avait attiré l'attention sur l'importance et la nécessité qu'il y aurait à consolider les changements opérés ces dernières années dans l'organisation de l'enseignement supérieur artistique au lieu d'imposer à nouveau une refonte totale de son organisation. On ne peut que s'étonner du manque de concordance et de l'inadéquation du calendrier de l'organisation d'une telle évaluation de l'enseignement supérieur avec le calendrier politique de réforme de cet enseignement. Ainsi, même si un certain nombre de recommandations exprimées par les experts extérieurs s'adressent directement aux autorités politiques et administratives, à aucun moment du processus ces dernières n'y ont été associées, privant ainsi les réflexions politiques sur l'organisation de l'enseignement supérieur des observations et des constats réalisés dans les écoles au cours de leur évaluation.



Caroline Mierop, directrice



Tatiana Gersten, coordinatrice Qualité

Tableaux de synthèse

Axe 1 : Organisation des études							
Recommandations /Forces	Actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation	
Recommandation 5 / force 8	Réorganisation du calendrier scolaire annuel	Important	Direction, CGP, en collaboration avec l'ensemble des enseignants	Travail en cours	Eviter les contraintes simultanées et contradictoires dans l'offre pédagogique (superposition d'activités pédagogiques) ; clarifier et articuler les différents « temps » pédagogiques : année, quadrimestres, modules, semaines atypiques, plages journalières		
Recommandations 3 et 5	Travail sur l'organisation de la semaine	Important	Direction, CGP, en collaboration avec l'ensemble des enseignants	Travail en cours	Améliorer la lisibilité (et la compréhension) des emplois du temps des étudiants. Permettre un meilleur équilibre entre la fragmentation du temps de cours et le temps continu nécessaire à l'élaboration du projet personnel		
Recommandations 5 et 7 / force 7	Modifications des grilles de cours	Important	CGP, en collaboration avec les options	Travail en cours	Améliorer l'équilibre et la progression des cours organisés au niveau du bachelors (cours théoriques et CASO principalement)		
Recommandations 8 et 10	Réflexion sur la possibilité et l'opportunité de « semestrialiser » les cours en master	Moyen	Professeurs de cours théoriques, CGP, direction	Travail en cours	Permettre le développement des stages externes et des séjours Erasmus sans mettre les étudiants en difficulté		

**Axe 2 : Amélioration de l'articulation entre théorie et pratique – question de la recherche**

Recommandations /Forces	Actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Recommandation 7	Réflexion commune sur le contenu des cours et les méthodes d'enseignement	Important	Professeurs de cours théoriques	Travail en cours	Amélioration de l'articulation des cours théoriques entre eux et avec les cours artistiques	
Recommandations 1 et 7	Amélioration du suivi des dossiers de fin d'études et formulation d'un « cahier des charges » concernant ce dossier	Important	CGP, direction, en collaboration avec les options	Réflexion en cours / définition du cadre pour l'année académique 2014-2015	Amélioration des dossiers de fin d'études, et plus largement, de l'utilisation de l'écrit comme moyen d'expression et de conceptualisation du projet artistique	
Recommandations 1 et 7	Développement d'une intervention des professeurs de cours théoriques en prise directe avec le projet artistique	Important	CGP, direction	Réflexion en cours / définition l'année académique 2014-2015	Amélioration de l'intégration des acquis, de la démarche et des réflexions théoriques au sein des pratiques artistiques des étudiants et de l'utilisation de l'écrit comme moyen d'expression et de conceptualisation du projet artistique	
Recommandation 6	Réflexion sur l'opportunité de définir un ou plusieurs axes de recherche communs à toutes ou quelques options	Moyen	Coordinatrice 3 <sup>e</sup> cycle et groupe Recherche, direction, CGP		Amélioration de la structuration de la recherche au 3 <sup>e</sup> cycle et développement de possibilités de suivi et de financement des recherches doctorales. Réflexion à développer sur la recherche en art hors doctorat.	La question de la recherche en art doit s'inscrire à l'échelle des écoles d'art du pôle régional bruxellois (en formation).

**Axe 3 : développement de l'équipement et de l'information aux étudiants**

Recommandations /Forces	Actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Force 12	Actualisation des fiches descriptives de cours et production de celles qui n'existent pas	Important	Coordinatrice Qualité, en collaboration avec les enseignants	Janvier 2014	Amélioration de l'information donnée aux étudiants quant à l'offre pédagogique, les objectifs poursuivis et les méthodes d'enseignement et d'évaluation. Préparation des informations nécessaires à la reformulation de l'offre pédagogique dans le cadre du nouveau décret « Paysage »	
Point d'amélioration 2 (ressources matérielles)	Développement d'un Fab Lab	Important	Direction, responsable de l'atelier technique	Mise en service : septembre 2014	Développement des outils et pratiques liées aux nouvelles technologies	
	Mise en place de fiches « projet » et « demande d'investissement »	Important	Direction, comptabilité	Réalisée à la rentrée 2013	Amélioration et facilitation de la gestion équitable des investissements par l'école	

**Axe 4 : consolidation de la démarche qualité**

Recommandations /Forces	Actions	Degré de priorité	Responsable(s)	Degré de réalisation / Echéance	Résultats attendus	Conditions de réalisation
Recommandation 12	Formulation de questionnaires adaptés pour évaluer les enseignements	Moyen	Coordinatrice Qualité	Mai 2014	Développement et systématisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants	
Recommandation 13	Archivage des travaux d'étudiants et des projets menés au sein de l'école	Moyen	Coordinatrice Qualité, bibliothèque, en collaboration avec les options	En cours	Systématisation de l'archivage des travaux, partenariats, etc	
Recommandation 13	Actualisation des parcours d'anciens étudiants	Moyen	Coordinatrice Qualité	Janvier de chaque année	Suivi des jeunes diplômés et de leurs activités professionnelles	